

Intervention de l'Union Locale CGT d'Arles pour introduire la diffusion du film La Sociale

Pour la défense des services publics de proximité et de l'Hôpital d'Arles.

Bonsoir à tous, et merci de venir débattre avec nous autour du film de Gilles Perret « La Sociale ». Nous remercions Monsieur le Directeur de l'hôpital qui nous a prêté l'auditorium pour cette occasion. Le choix de ce lieu n'est pas anodin et c'est dans le contexte des restructurations des hôpitaux avec les fameux GHT, Groupement Hospitalier de Territoire, que nous verrons ce film. Le GHT prévoit de mutualiser les moyens des hôpitaux publics dans les territoires en ne prenant plus en compte les besoins de la population mais en ne regardant que les moyens économiques. Conséquence par exemple la suppression des 5 postes d'ambulanciers du SMUR de l'hôpital.

Je voudrais excuser Michel Etievent qui pour des raisons de santé n'a pas pu venir. Je remercie Alexandra Niola, secrétaire de l'Union Locale CGT de Tarascon et élue CGT à la CPAM, et Anne Marie Lesage, secrétaire du syndicat CGT d'Arles.

La protection sociale française (notamment son pilier fondamental, la Sécurité Sociale) a permis des progrès considérables sur la qualité, la sécurité et l'espérance de vie. La solidarité a remplacé la charité. Elle fait l'objet d'attaques répétées depuis sa création. Face à cette situation, la CGT a décidé de rappeler ce qu'est la protection sociale en France à travers le documentaire de Gilles Perret, La Sociale, pour transmettre aux générations futures ce qui reste encore aujourd'hui une référence dans le monde entier.

La santé est un droit fondamental qui doit être garanti à tous. En France la Sécurité Sociale a été inventée après-guerre par le Conseil National de la Résistance dans le programme «les jours heureux » afin de protéger les individus des aléas et des évolutions de la vie : maladie, accident du travail, invalidité, perte d'autonomie, retraite, chômage, éducation des enfants... Ambroise Croizat disait « qu'il faut en finir avec la souffrance et l'exclusion. Dans une France libérée, nous libérerons les français des angoisses du lendemain ».

Notre système de soin fonctionne sur la base de la solidarité. Chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins. Ce sont les cotisations sociales du salaire socialisé qui financent notre protection sociale.

En seulement 6 ans différentes lois complémentaires ont atteint leur objectif c'est-à-dire la destruction du système hospitalier français. La loi Bachelot HPST (Hôpital, Patient, Santé, Territoire), la loi Santé (dite de modernisation du système de Santé) ont eu des conséquences néfastes sur l'hôpital public et ses personnels.

Et si le coût d'une hospitalisation dans le secteur privé lucratif est inférieur à celui de l'hôpital public, il ne faut pas oublier que les cliniques :

- Ne participent pas à la formation des médecins (pas d'interne dans les cliniques),
- N'assurent que très rarement l'accueil des patients polytraumatisés aux urgences,
- Ne prennent pas en charge, ou très peu, certaines spécialités moins rémunératrices.

Ce secteur s'annonce de plus en plus juteux, car c'est un marché en plein développement, en particulier en direction des personnes âgées, et d'autre part, l'État qui pilote les décisions de la Sécurité Sociale est un serviteur zélé des grands groupes du CAC40.

Pour le dire simplement, les patrons de la Santé à but commercial organisent :

- *d'une part un vrai hold-up sur les fonds de la Sécurité Sociale qui sont pourtant destinés à répondre aux besoins de santé de toute la population et non pas à grossir les dividendes des actionnaires,*
- *d'autre part, un vol délibéré sur nos salaires, puisque ce sont nos cotisations sociales qui payent notre Sécu.*

Comme tout bon gouvernement appliquant une politique de réduction de la dépense publique, le Pouvoir Exécutif n'a de cesse de clamer son attachement au service public, son importance pour la population, etc...

Contrairement à ces discours qui nous sont servis à longueur de temps, la réalité est tout autre. Leur volonté est de répondre aux injonctions de la commission européenne tout en servant les intérêts des classes sociales les plus fortunées, des organisations patronales et plus particulièrement du Medef, des actionnaires et des marchés financiers.

Donc moins d'impôts et de cotisations sociales patronales, moins de dépenses socialisées, moins de dépenses publiques, moins de politiques publiques, et de services publics !

L'état, les collectivités territoriales, les hôpitaux, la sécurité sociale sont et seront les cœurs de cible d'une purge budgétaire pluriannuelle.

C'est toute l'action publique et plus particulièrement la fonction publique qui font et feront l'objet d'attaques inscrites dans la durée au détriment de l'effectivité et de la qualité du service public rendu aux usagers mais aussi des conditions de vie au et hors travail des personnels.

A l'hôpital d'Arles comme dans tous les hôpitaux publics, les soignants et patients subissent de plein fouet cette vision purement économique et administrative entraînant suppression de postes, suppression de lits, dégradation de la qualité des soins, maltraitance institutionnelle... On assiste à un nivellement vers le bas des conditions de travail sous prétexte fallacieux d'économie avec à terme une dégradation de l'accès aux soins pour nous, usagers et patients.

La politique de santé doit être fondée sur la réponse publique aux besoins de tous et non sur des aspects « marchands ». Pour cela il faut bénéficier d'un suivi médical régulier et accéder aux meilleurs soins issus des dernières avancées des sciences et techniques avec une prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

Les personnels de santé, qui se sentent avalés dans une logique financière, une logique si forte qu'elle leur fait oublier le sens même de leur travail. Que dirait, aujourd'hui, Ambroise Croizat, qui se battait, lui, pour un discours politique sur la santé ?

Les services publics de proximités sont particulièrement visés, à Arles avec par exemple : réduction de l'ouverture au public à la CAF, à Pôle Emploi, aux Finances Publiques, à la Sécu, fermeture de guichet à la Poste, à la SNCF. C'est pourquoi nous vous donnons rendez vous demain à 10h30 place de la république pour une manifestation pour la défense de nos services publics de proximité.